

Avis voté en plénière du 14 avril 2015

# Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

## Déclaration du groupe de la CFTC

Le groupe de la CFTC approuve particulièrement l'amélioration et l'apaisement de la vie quotidienne que peuvent apporter pour chacun, et on l'espère pour tous, la synergie de l'informatique, du numérique et des transports. Si l'on suit les préconisations, nous pouvons aller vers une adaptation détaillée, rapide et précise de l'offre et de la demande dans les divers modes de mobilité.

L'autre souci positif de l'avis est celui de la promotion bien exposée des capacités françaises et européennes par rapport à la concurrence des grands groupes mondiaux.

Mais la CFTC a de grandes inquiétudes. Celles-ci sont largement mentionnées dans le rapport et l'avis, mais les préconisations semblent quelque peu utiliser la méthode Coué pour croire en l'avenir.

On dit que ce mariage du numérique et de la mobilité va créer de la croissance et de l'emploi. Beaucoup d'économistes en doutent. Et le texte ici est plus concret pour évoquer les destructions d'emplois classiques que pour démontrer la naissance d'un grand vivier d'emplois nouveaux. La GPEC et les plans de formation suffiront-ils à y préparer ?

L'avis entend généraliser l'*Open Data* dans une logique d'aide aux *start-up*, en évitant d'en faire un marchepied pour Google, Facebook et autres : qui peut vraiment y croire ?

L'avis voit dans l'économie collaborative un progrès du vivre ensemble. La CFTC aussi. Mais celui-ci anticipe à juste titre les dégâts collatéraux : qu'en sera-t-il de l'avenir du salariat, de la fiscalité, du financement de la protection sociale, si beaucoup d'échanges se font de personne à personne (comme dans le covoiturage) au sein d'une société robotisée ? La réponse a pour enjeu une profonde conversion culturelle et populaire des manières de vivre et de penser, conversion toujours plus lente que les progrès technologiques. C'est un défi qu'il convient de mesurer.

La CFTC ne critique pas l'avis dans la mesure où, justement, il est écrit avec pertinence : « À l'heure actuelle de la rédaction de l'avis, les débats sur ces sujets déterminants à court et moyen termes n'ont pas encore démarré ». Et malgré tout, la tonalité reste optimiste.

Notre groupe attire l'attention sur le risque de dérapage vers un « *totalitarisme doux* » comme le prévoyait Tocqueville. En effet, les transports sont par définition des réseaux, le numérique est créateur de réseaux virtuels. Au départ ceux-ci vont vraiment améliorer l'ajustement horaire, l'information et l'orientation des usagers des réseaux réels de transport. Grâce à cette interpénétration des deux formes de réseaux, l'utilisateur disposera d'une mobilité à la carte. Mais la

logique réticulaire va peu à peu transformer la carte en menus « *tout faits* ». Les plateformes peuvent s'autoréguler en fonction du *Big Data* et de l'*Open Data* sans que l'homme puisse facilement reprendre la main.

La CFTC portant la même espérance que l'avis, elle l'a voté, tout en sachant qu'il faut mettre la révolution numérique et robotique au même niveau d'alerte que le risque environnemental. On en est loin.